

SOUS-COMITÉ DES PHARMACIENS EN GMF – LA TABLE LOCALE DES PHARMACIENS
COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 3 décembre 2019 DE 17H À 19H30
UMF Notre-Dame, 2120 Sherbrooke Est, 5^e étage

<p>Pharmaciens présents :</p> <p>Sandrine Amadori-Mathieu : UMF Notre-Dame Léa Prince-Duthel : GMF Sud-Ouest Vanessa Fernandez : GMF 1851 Julie Sigouin : infirmière clinicienne <i>Initiative Ministérielle sur la maladie d'Alzheimer et autres troubles neurocognitifs majeurs</i> Ressource territoriale - CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, Ressource de soutien clinique – RUISSS de l'Université de Montréal</p>

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
Points discutés			
<p>Discussions autour du rôle du pharmacien en GMF dans la mise en place de l'initiative Ministérielle sur la maladie d'Alzheimer avec l'infirmière clinicienne en charge de son déploiement dans notre CIUSSS, Julie Sigouin.</p>	<p>- Présentation par Julie Sigouin de la fiche « processus clinique interdisciplinaire - services de proximité en GMF – TNC », qui fait partie de la phase 2 de l'initiative ministérielle. But de l'initiative ministérielle: gérer les cas simples en 1^{re} ligne. Le document explique le volet diagnostic et le volet suivi en GMF. Document disponible ici : https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001071/</p> <p>Le suivi recommandé dans le programme, par l'infirmière GMF est de : 1x/an pour TNC léger sans médication; pour TNC majeur : après 6 mois puis selon évolution. L'infirmière doit remettre à tous les patients la feuille de rappel des signes précurseurs de la maladie d'Alzheimer faite par la Société Alzheimer : https://alzheimer.ca/sites/default/files/files/national/aw2015/10signes_couleur.pdf</p> <p>Julie Sigouin est en processus de faire accepter par la DSI des formulaires pour DME pour l'évaluation initiale et le suivi. Sur ces formulaires, il y a des mentions de rappel pour que la liste des médicaments soit évaluée par le pharmacien.</p> <p>Phase 3 à venir : améliorer la trajectoire-patient entre les intervenants.</p>	<p>Sandrine Amadori-Mathieu va réfléchir à développer un formulaire de référence pour le pharmacien à utiliser chez les patients qui sont évalués par l'infirmière.</p>	

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
	<p>- Si jamais on voit un refus RAMQ pour médicaments Alzheimer, Julie Sigouin aimerait en être informée et pourrait nous aider.</p> <p>- Gériatre de garde de l'hôpital Notre-Dame peut répondre aux questions au 514-413-8777; demander le gériatre de garde. Si c'est un cas complexe, il est possible que le gériatre préfère le rencontrer (les délais sont courts à Notre-Dame).</p> <p>- Julie Sigouin est disponible pour coacher les infirmières GMF, elle se déplace si besoin pour les aider.</p> <p>- Les formations sont données aux 2 mois à tous les nouveaux employés GMF : TS, infirmières, médecins, pharmaciens. Présentement Julie Sigouin évalue comment les GMF fonctionnent avant l'implantation du <i>Processus clinique</i> puis pourra comparer avec le « après ».</p> <p>Test MoCa : géré par une compagnie privée donc disponible pour \$\$\$. Une seule version est disponible dans les DME (et non les 5 versions françaises).</p> <p>Discussion des cas vécus par les pharmaciens en GMF présents. Faudrait-il demander un ECG de base dans l'évaluation ou seulement avant qu'on débute IAChE ? Réponse : seulement avant de débiter médication car peu de patients vont recevoir les médicaments. À qui revient le rôle de faire le suivi de la médication débutée ? Pharmacien GMF peu disponible et l'infirmière fait déjà un suivi donc l'idéal serait que le suivi médicament soit fait par l'infirmière GMF du patient. Sandrine Amadori-Mathieu suggère d'avoir un formulaire de référence pour référer au pharmacien pour révision des médicaments.</p>		

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
<p>Retour sur un point de la dernière rencontre : faire une liste de nos demandes pour le comité exécutif de la TLP</p>	<p>Copie du compte-rendu du 18 septembre 2019 avec, en italique, les réponses obtenues auprès du comité exécutif de la TLP du RLS Verdun.</p> <p>1) Possibilité d'accès à la plateforme électronique de l'hôpital partenaire (pour consulter les résumés d'hospitalisation et consultation des spécialistes).</p> <p><i>Réponse obtenue de Micheline Viens : l'hôpital tombe en phase de numérisation des dossiers en janvier dans Oasis (cristal net ne sera plus utilisé). Elle posera la question à son comité. Serait-il possible que les pharmaciens GMF soient membres du CMDP ?</i></p> <p>2) Rappeler aux médecins en hôpital et spécialistes que les résumés sont rarement envoyés au GMF</p> <p>3) Message que l'on aimerait diffuser aux pharmaciens communautaires via la TLP :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre la responsabilité de faire des prolongations pour limiter les fax. - Ne pas hésiter à envoyer la nouvelle liste de médicaments au GMF suite à une sortie d'hospitalisation (souvent le seul moyen de communication qui permet au médecin de famille de savoir que le patient a été hospitalisé). - Rappeler aux pharmaciens communautaires de bien tenir leurs dossiers car tout le monde se fie au DSQ maintenant. Exemple : les prescriptions de 2019 sont cessées mais celles de 2017 n'ont pas été cessées alors elles apparaissent dans le DSQ. - Rappeler aux pharmaciens qui envoient un transfert complet dans une autre pharmacie qu'ils doivent les cesser dans leur propre dossier car sinon on voit les doublons au DSQ. - Rappeler aux pharmaciens communautaires comment accéder aux ordonnances collectives des cliniques/GMF sur le site web du CIUSSS <p>4) Demander au CIUSSS de faire la mise à jour de ces ordonnances collectives sur le site web</p>	<p>Prochaine réunion : Souhaitons-nous envoyer des informations aux pharmaciens communautaires du territoire via l'infolettre de nos RLS ?</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
	<p><i>Réponse obtenue de Lise Charpentier. Le CIUSSS travaille actuellement à l'harmonisation des ordonnances collectives (ex : une seule version d'ordonnance collective pour l'ajustement du diabète) alors ils avaient retiré les anciennes versions du site internet auquel nous avons accès. Vu le besoin, les anciennes versions seront remises en ligne dès que possible. Lorsque les nouvelles ordonnances collectives seront en vigueur, elles seront aussi mises en ligne et les anciennes versions seront retirés. Les ordonnances collectives du CIUSSS doivent être signées par tous les médecins d'un GMF et ensuite appliquées sans modification.</i></p> <p>5) Questionner le comité exécutif sur la volonté du CIUSSS de faire des BCM en 1^{re} ligne en GMF : obtenir des informations claires car nous entendons des rumeurs mais rien de clair. Projets-pilotes aux GMF St-Louis-du Parc et UMF Verdun.</p> <p><i>Réponse obtenue de Micheline Viens. L'implantation des BCM en première ligne fait partie du plan d'agrément du CIUSSS. Du côté hospitalier, ils sont rendus à 3 secteurs. En GMF, c'est l'infirmière (auxiliaire ou clinicienne) qui va se charger de mettre la liste à jour. Pas de protocole mis en place pour le moment pour identifier quel dossier mettre à jour.</i></p> <p>3 décembre : Souhaitons-nous envoyer des informations aux pharmaciens communautaires du territoire via l'infolettre de nos RLS ? Ce point n'a pas pu être abordé par manque de temps, à discuter à la prochaine rencontre.</p>		
Suivi des projets discutés par chacun lors de la dernière rencontre	<p>Suivi de la mise en place dans nos GMF du dépliant et de l'affiche pour diminuer les renouvellements par fax.</p> <p>- Léa Prince-Duthel a présenté les brochures et l'affiche (versions française et anglaise) à la dernière TLP du RLS Verdun du 20 novembre 2019. Les documents ont été mis en ligne sur le site web : https://ccsmtlpro.ca/medecins-pharmaciens-et-professionnels/espace-pharmaciens/documentation-et-ressources/#c44222</p>	Déposer les documents finaux sur notre Google Drive. Les documents pourraient être présentés par	Fait par Léa Prince-Duthel le 9 décembre 2019.

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
	<p>Copie des informations sur le site web :</p> <p>Responsabilisation du patient à ses renouvellements de prescriptions</p> <p>Projet du comité des pharmaciens en GMF du CIUSSS Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal</p> <p>Programme de sensibilisation auprès des patients sur le renouvellement de leurs prescriptions</p> <p>Renouvellement de prescriptions</p> <p>Brochure en français</p> <p>Affiche en français</p> <p>Brochure en anglais</p> <p>Affiche en anglais</p> <p>Discussions :</p> <p>Sandrine Amadori-Mathieu : difficultés rencontrées avec ses MD. Chacun veut une façon de faire différente : veulent des fax, ne veulent pas de fax. Les brochures sont mises dans la salle d'attente, certains médecins les donnent. Il faudrait que le médecin indique sur sa prescription ses intentions, exemple : je veux revoir le patient après 1 an.</p> <p>Suggestion : faire une page de suggestions aux médecins à diffuser par les DRMG pour réduire les fax, exemple : 2 ans, indiquer « je veux revoir le patient », ajustement Loi41 par le pharmacien communautaire, former les secrétaires sur la Loi41, informer le patient du mode de fonctionnement du MD, adopter un message téléphonique du GMF adapté aux volontés des MD, tampon qui indique « revoir le patient à la fin de la prescription ».</p> <p>Décider si l'on propose l'outil d'aide aux pharmacies communautaires : Vanessa décrit son outil de prolongation à sa pharmacie.</p>	<p>Sandrine à la TLP de Jeanne-Mance.</p> <p>Prochaine réunion : faire une page de suggestions aux médecins sur comment mieux prescrire.</p> <p>Outil en pharmacie : À discuter à la prochaine réunion.</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
	<p>- Projet mené par Benoit Charbonneau-Trudel : retour en pharmacie des timbres de fentanyl. Explications par Léa Prince-Duthel : Outils développés : Feuille d'information pour le patient. Feuille d'information pour les pharmaciens communautaires Ordonnance-Gabarit de prescription de fentanyl Feuille de retour des timbres. Pharmaciens communautaires rencontrés lors de la TLP du 20 novembre 2019, projet expliqué par Benoit Charbonneau-Trudel et Dre Gaillardetz, médecin de famille aux SAD du RLS Verdun.</p> <p>À venir : Traduction en anglais à venir. Léa Prince-Duthel fera la conversion des outils sous forme de gabarit pour le Kinlogix du GMF Sud-Ouest. Mettre les outils finaux sur le Google Drive du comité GMF. Les outils seront aussi déposés sur le site web des pharmaciens du CIUSSS afin d'être accessibles par les pharmaciens communautaires. Les documents sont disponibles ici : https://ccsmtlpro.ca/medecins-pharmaciens-et-professionnels/espace-pharmaciens/documentation-et-ressources/#c66849</p>	<p>Il faut traduire les documents patients en anglais. Envoyer les versions finales aux autres pharmaciens.</p>	
	<p>- Projets de Lara Kassem : protocole pour faire une révision proactive de médication par la pharmacienne, protocole de trajectoire pour le patient MPOC en partenariat Pharmacienne-infirmière GMF.</p>	<p>Lara Kassem absente, remis à la prochaine rencontre</p>	
	<p>2^e version du guide d'antibiothérapie de Verdun :</p> <p>À la dernière rencontre, Élane Huang nous disait que le guide allait sortir cet automne.</p>	<p>À suivre à la prochaine réunion. Sandrine pourra nous diffuser le guide lorsqu'il sera public.</p>	<p>Prochaine rencontre</p>

OBJET	INFORMATION / DISCUSSION	DÉCISION /SUIVI	ÉCHÉANCIER
	<p>Sandrine nous informe que le document existe mais n'est pas final et n'est pas autorisé à être diffusé en dehors de l'hôpital de Verdun.</p> <p>Par contre, il sera intéressant d'avoir ce guide comme outil de travail car il contient les résistances locales des pathogènes.</p>		
<p>Nouveaux outils ou projets développés dans chaque GMF. Chaque pharmacien présente ce qu'il a préparé.</p>	<p>Rappel : déposer les documents que l'on souhaite partager sur le google drive « Comité GMF – Table locale des pharmaciens – CIUSSS Centre Sud » et disponible au : https://drive.google.com/open?id=10gTotPRbMuvmysjoLUygTvShVVQIESgS</p>		
<p>Fixer date de la prochaine rencontre</p>	<p>Discussion de l'heure de la rencontre. Est-ce que davantage de pharmaciens seraient disponibles si les rencontres étaient à 18h ou 19h? Par contre il faudrait se commander à manger durant la rencontre.</p> <p>Prochaine rencontre à prévoir en mars</p>	<p>Pour la prochaine rencontre, suggérer des heures différentes sur le doodle.</p>	<p>Envoyer sondage en février pour la prochaine rencontre.</p>